

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE REXEL

Mercredi 20 septembre, l'entreprise REXEL France signera avec les académies de Caen et de Rouen, une convention de mise à disposition du logiciel ESABORA, en présence du recteur de région académique, recteur de l'académie de Caen et chancelier des universités, Denis Rolland et du secrétaire général de l'académie de Rouen, Mostefa Fliou.

Ce logiciel sera distribué gratuitement dans 31 établissements des deux académies. Il permettra de préparer un peu plus de 600 élèves, dans le cadre de leur formation technique, à l'utilisation d'un logiciel utilisé par les professionnels du secteur de l'électricité et de l'électronique.

La société REXEL, groupe français, ayant pour activité principale la distribution de matériels électriques et électroniques mais également de progiciels destinés aux professionnels du secteur (artisans électriciens, PME...), met à disposition des jeunes préparant le baccalauréat professionnel MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés) dans les académies de Caen et de Rouen, la suite logicielle professionnelle ESABORA.

Cet outil numérique professionnel permet d'assurer les phases de préparation des chantiers à partir de schémas numériques (ex. implantation du tableau électrique et listings de matériels) jusqu'au devis final. Il propose des vidéos professionnelles et ludiques de quelques minutes permettant de communiquer avec les clients sur les nouvelles technologies, notamment domotiques.

Cette nouvelle convention entre les deux académies et le monde professionnel souligne la volonté d'impliquer dans les apprentissages des jeunes l'ensemble des acteurs permettant de favoriser leur réussite et l'adaptation aux évolutions des technologies et des métiers.

L'installation du progiciel sera faite après signature de « la convention de mise à disposition » et après formation des personnels ressources de chacun des établissements par REXEL France. Une première séance de formation aura déjà lieu le mercredi matin pour les enseignants du lycée Charles Tellier de Condé sur Noireau où se déroule ce temps officiel de signature de la convention.